

I. ETAT DES LIEUX SUR L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)

Un rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), publié en avril 2022, dresse un état des lieux sur l'enseignement de l'EMC dans les classes de CM1 et de CM2 et émet différents constats, dont les suivants.

1. Concernant les supports utilisés, il semble qu'il n'existe pas toujours un cahier dédié à cet enseignement. Lorsque c'est le cas, celui-ci est peu rempli.
2. Il semble que peu de supports d'évaluations formelles, à visée sommative, aient pu être observés.
3. Il arrive que l'EMC ne figure pas dans l'emploi du temps. Parfois, lorsque ce domaine y est mentionné, il apparaît sur des pages mixtes avec l'histoire, la géographie, l'éducation musicale ou les arts plastiques.



Au regard de ces éléments, le rapport **questionne la dimension « objet d'apprentissage »** que constitue l'EMC : ainsi, est-ce que l'apprentissage régulier de la vie de groupe et des règles de comportement à l'école, le règlement des petits conflits quotidiens, qui joue un rôle indéniablement important à l'école primaire, relèvent de l'EMC ? Cet enseignement est, en effet, composé de plusieurs sous-domaines qui nécessitent la mise en place de séances spécifiques, incluses dans une séquence, en appui sur des supports et aboutissant à des temps de structuration en vue d'une évaluation des acquis.

Il serait judicieux que cet enseignement s'appuie sur des **séances construites** aboutissant sur une **trace écrite**. Le recours aux vidéos produites par Canopé donne un certain dynamisme et permet d'éviter que la séance ne consiste en un échange non construit ou trop abstrait. Par ailleurs, il a été constaté que certaines séances ayant intéressé les élèves ont souvent été articulées avec l'actualité tout en laissant une place à l'expression des émotions ressenties.

Lien pour consulter le rapport : <https://www.education.gouv.fr/l-enseignement-en-cours-moyen-etat-des-lieux-et-besoins-341094>

II. FILLES ET GARÇONS EN CLASSE : TOUS EGAUX, VRAIMENT ?



Le sous-groupe de l'IGESR s'intéressant à l'enseignement des mathématiques a publié un rapport provisoire consacré à l'égalité entre les filles et les garçons en mathématiques dans le second degré.

Outre le pointage de certaines pratiques pédagogiques particulièrement efficaces, telles que l'explicitation des objectifs d'apprentissage, la considération de l'erreur comme une étape d'apprentissage et méritant, à ce titre, d'être questionnée dans le quotidien de la classe, ou l'importance de l'oral pour que chaque élève puisse exprimer sa compréhension de la consigne ou encore, formuler la formulation de sa démarche et de ses stratégies, la commission a dressé différents constats :

1. L'observation des interactions dans les classes met en évidence le fait que **les enseignants adressent davantage de retours, tant négatifs que positifs, aux garçons qu'aux filles**.
2. Un rapport publié par PISA 2017 montre que les filles devancent les garçons significativement en résolution collaborative de problèmes dans tous les pays. Selon ce même rapport, les garçons et les filles sont élevés de manière différente et confrontés à des attentes sociétales qui ne sont pas les mêmes, ce qui explique qu'à l'âge de 15 ans, les compétences de collaboration développées soient distinctes. Le rapport de l'IGESR indique que « les filles font état d'attitudes plus positives à

l'égard des relations, ce qui signifie qu'elles ont tendance à s'intéresser aux opinions des autres. Il semblerait que les garçons soient davantage à la recherche de l'efficacité et à la manière de travailler plus efficacement grâce au travail de groupe. »

3. **Les contenus des remarques dans les livrets scolaires diffèrent sensiblement** selon le sexe de l'élève. Ainsi, lorsque l'appréciation est positive, les références au travail, au soin et à la rigueur sont surreprésentées pour les filles. En ce qui concerne les garçons, en revanche, les références aux compétences et aux possibilités non exploitées sont davantage présentes. **L'attitude** est donc davantage pointée pour les **filles** (« élève sérieuse mais trop discrète », « vous êtes une élève sérieuse ») et les **compétences ou le potentiel** davantage mis en exergue chez les **garçons** « cela vous permettra de gagner en aisance et de consolider vos connaissances », « conserver votre sérieux et votre implication qui sont au service de votre réussite »).

4. Les intentions sous-jacentes aux sollicitations des enseignants semblent également se distinguer. Ainsi, dans le secondaire, les garçons sont plus souvent sollicités que les filles. Lorsque c'est le cas, cette sollicitation vise fréquemment à « faire avancer le cours ». Les **filles** sont souvent interrogées pour **rappeler la leçon précédente**.

Ces constats présentent l'avantage de rendre conscient les attitudes et pratiques professionnelles ainsi que leurs conséquences éventuelles pour questionner la réalité de l'égalité entre les garçons et les filles face aux apprentissages.

Site du sous-groupe en mathématiques de l'IGESR : <https://mathematiques.igesr.org/>

Lien pour consulter le rapport : https://mathematiques.igesr.org/data/uploads/mathematiques_filles-garcons.pdf

III. LE SOMMEIL

Une conférence internationale "Mieux dormir pour mieux apprendre : état des lieux de la recherche et perspectives de mise en pratique" eut lieu au début de l'année 2022. Elle fut organisée sous la direction scientifique de Stéphanie Mazza dans le cadre du groupe de travail "Bien-être à l'école" du CSEN (Conseil scientifique de l'éducation nationale). Cette conférence permet de présenter :

- une synthèse de la recherche et les recommandations du CSEN intitulée "[Mieux dormir pour mieux apprendre](#)" ;
- une vidéo "[Fred, Explique moi ... Comment le sommeil nous aide à mieux apprendre ?](#)", avec le journaliste Fred Courant (C'est pas sorcier) et Stéphanie Mazza, neuropsychologue à l'université de Lyon 1 ;
- "**Mémé Tonpyj**", un outil pédagogique pour parler du sommeil et dont les effets ont été mesurés en classe : <https://memetonpyj.fr/>



L'ensemble des interventions des conférenciers est consultable ici :

Temps 1 : https://www.youtube.com/watch?v=JDYubf_YPq4

Temps 2 : <https://www.youtube.com/watch?v=MaiaM2XfgUs>

Temps 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=VoGHGR9UYss>

Le présent document a été conçu par les membres du groupe de travail départemental « Enseignement moral et civique ». Toutes questions, remarques ou propositions sont les bienvenues et à transmettre à la circonscription « Carré régalien » à l'adresse suivante : ce.0682103s@ac-strasbourg.fr.